

## Édito du maire

Cette année, dans le cadre des élections municipales, une nouvelle équipe s'est mise en place. Les conseillers municipaux m'ont confié la charge de Maire, et je les remercie de leur confiance.

Épaulé par trois adjoints très disponibles, j'ai souhaité poursuivre les travaux engagés par mon prédécesseur Pierre Bidaut. Je souhaite lui rendre hommage pour tout le travail qu'il a fait pendant de nombreuses années pour la commune de Vérosvres.

Ayant participé à la municipalité précédente comme premier adjoint, j'assume les choix qui ont été faits par le précédent Conseil Municipal, notamment l'adhésion à la Communauté de Communes de Matour et sa Région.

Nous avons choisi de rejoindre une Communauté de Communes, de taille modeste composée de bourgs ruraux, qui développe des compétences importantes: l'assainissement collectif, les services liés à la petite enfance, la voirie, le développement économique autour de la R.C.E.A., l'urbanisme...; Les relations de travail actuelles sont excellentes. Nous avons conservé des marges de manœuvre tout en maîtrisant la fiscalité.

Maintenir un commerce est l'une de nos priorités; tout en aménageant un local commercial, nous en profiterons pour transférer le garage communal dans l'ancien garage Jacquet. Tout ceci contribuera à l'embellissement de notre village et au maintien d'une certaine qualité de vie.

Le dynamisme de la vie associative nous confirme que plein de bonnes volontés souhaitent toujours plus d'animations dans la commune. Nous les en remercions et serons toujours à leurs côtés.

Sur le plan économique, nous sommes très fiers d'accueillir dans notre commune le siège social d'ARBONIS et souhaitons plein de succès commerciaux pour cette nouvelle société. Que de chemin parcouru depuis la création de la société FARGEOT!!

Nous soutenons aussi dans son action le conseil d'administration du lycée, avec son président et sa direction, dans sa recherche de solutions pour passer le cap difficile de la baisse d'effectifs et assurer la pérennité de l'établissement.

Merci aux exploitants agricoles, artisans, commerçants, entrepreneurs et responsables associatifs qui dans le cadre de leurs actions contribuent au développement de notre village.

Merci aussi à nos employés communaux pour leur investissement dans leur travail.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin, et remercie notre rédactrice en chef Nathalie Dargaud pour l'énorme travail fourni dans la réalisation de celui-ci.

Je souhaite à chacun et à chacune au nom de l'équipe municipale santé, bonheur, et réussite pour l'année 2015.

Le Maire, Éric MARTIN

# Le conseil municipal



Debout de gauche à droite : Marc ÉMORINE, Alain MAZILLE, Robert BONIN, Éric MARTIN, Jean-Pierre ARQUEY, Lionel CABATON.

Assis de gauche à droite : Nathalie DARGAUD, Sylvie CHARVET, Denise TABOULOT, Danièle DUFOUR, Valérie PINON.



Éric Martin, Maire Permanence en mairie le vendredi de 14h00 à 19 h00 ou sur rendez-vous.



Jean-Pierre ARQUEY,

1<sup>er</sup> Adjoint:

Administration générale,
suivi des travaux dans les
bâtiments, suivi des
dossiers
intercommunaux.



Denise TABOULOT,

2ème Adjointe:
Administration générale,
coordination du travail du
personnel affecté à l'entretien
des locaux communaux,
action sociale.



Robert BONIN,
3ème Adjoint:
Suivi des travaux de voirie
et encadrement du personnel
affecté à la voirie.

# Les commissions communales

Les commissions au sein du conseil municipal			
Finances: Jean-Pierre ARQUEY Denise TABOULOT Robert BONIN Alain MAZILLE Lionel CABATON Nathalie DARGAUD	Voirie - Bâtiments Assainissement: Robert BONIN Alain MAZILLE Jean-Pierre ARQUEY Sylvie CHARVET Lionel CABATON Danièle DUFOUR Denise TABOULOT Marc ÉMORINE	Salle communale : Denise TABOULOT Valérie PINON	
Affaires scolaires: Nathalie DARGAUD Sylvie CHARVET Danièle DUFOUR Valérie PINON	Fleurissement - Cimetière : Denise TABOULOT Robert BONIN Marc ÉMORINE Jean-Pierre ARQUEY	Communication: Nathalie DARGAUD	Zones d'activités - RCEA : Lionel CABATON

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)		
Membres élus du Conseil Municipal : Membres nommés par le Maire :		
Robert BONIN	Agnès AUBLANC	
Denise TABOULOT	Janine CARETTE	
Nathalie DARGAUD	Jacqueline MAZILLE	
Marc ÉMORINE	Louis MAZILLE	

Les délégués dans les syndicats intercommunaux	
S.Y.S.D.E.L.	Syndicat des eaux de l'Arconce :
(Travaux d'électrification):	Robert BONIN
Jean ARQUEY	Danièle DUFOUR
Robert BONIN	Alain MAZILLE (suppléant)
Alain MAZILLE (suppléant)	Marc ÉMORINE (suppléant)
S.M.A.A. (Syndicat d'aménagement	Syndicat du Refuge Fourrière La Grisière :
de l'Arconce et ses affluents) :	
Alain MAZILLE	Jean-Pierre ARQUEY
Danièle DUFOUR	Nathalie DARGAUD
Robert BONIN (suppléant)	

Les délégués dans les structures intercommunales		
Communauté de Communes de	S.I.V.U. de MATOUR :	
MATOUR et sa Région :		
Eric MARTIN, conseiller communautaire	Sylvie CHARVET	
Jean-Pierre ARQUEY, conseiller communautaire	Valérie PINON (suppléante)	
Denise TABOULOT, déléguée communautaire		
S.I.R.T.O.M. de CLUNY	S.P.A.N.C. de CLUNY	
(Ordures Ménagères) :	(Assainissement non collectif):	
Eric MARTIN	Robert BONIN	
Jean-Pierre ARQUEY	Danièle DUFOUR	
Robert BONIN (suppléant)	Alain MAZILLE (suppléant)	
Office de tourisme de Matour		
et sa région :		
Nathalie DARGAUD		
Valérie PINON (suppléante)		

# Le personnel communal



Nathalie MACHILLOT, secrétaire de mairie.



**Pascal GRIFFON,** employé communal en charge de l'entretien de la voirie et des bâtiments.



Marilyne CHEVALLIER, employée communale chargée de l'entretien des locaux communaux et de la surveillance au restaurant scolaire.



**Sébastien CARNEAU**, employé communal, en contrat aidé, en soutien de l'employé principal pour les petits travaux de bâtiments et voirie.

# Compte administratif 2013

# LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES TOTALES	349 568,32
Reversement F.N.G.I.R.	29 695,00
Charges financières	10 069,45
Charges de gestion courante	61 660,14
Charges de personnel	116 455,23
Charges à caractère général	131 688,50





## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ventes de produits	24 242,68
Travaux en régie	20 123,08
Impôts et taxes	191 039,45
Dotations et participations	161 921,27
Autres produits de gestion courante	12 040,63
Remboursements exceptionnels	826,30
Remboursement rémunération personnel	15 497,42
Excédent de fonctionnement reporté (C.A. 2012)	61 586,93
RECETTES TOTALES	487 277,76



## RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	137 709,44
Dépenses	349 568,32
Recettes	487 277,76

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Cautions	478,15
Remboursement capital des emprunts	19 546,00
Dépenses d'équipement dont :	64 668,27
- travaux salles de réunion 9 579,48	
- columbarium 6 804,17	1
- chemin piétonnier 37 951,18	
- faucheuse d'accotement 8 850,40	)
- photocopieur école 1 483,04	
Travaux en régie	20 123,08
Reprise du résultat déficitaire 2012	104 240,85
DÉPENSES TOTALES	209 056,35



## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Affectation du résultat 2012	136 494,49
F.C.T.V.A.	8 026,00
Subventions	22 983,00
RECETTES TOTALES	167 503,49



# RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT	41 552,86
Dépenses	209 056,35
Recettes	167 503,49

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) COMPTE ADMINISTRATIF 2013		
Dépenses de fonctionnement dont :		1 695,38
- charges à caractère général	1 533,38	
- cotisations U.R.S.S.A.F.	162,00	
Recettes de fonctionnement dont :		3 436,09
- dotation de la commune	1 300,00	
- excédent antérieur reporté (C.A. 2012)	2 136,09	
EXCÉDENT DE CLÔTURE		1 740,71

# L'incidence de l'intercommunalité sur le budget

La Communauté de Communes de Matour et sa Région a décidé d'instituer le régime fiscal de la Taxe Professionnelle Unique (T.P.U.) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour une durée d'unification des taux de 8 ans et de percevoir la fiscalité additionnelle sur la taxe d'habitation et les taxes foncières (fiscalité mixte) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Ceci veut dire concrètement que la Communauté de Communes perçoit à la place de la commune le montant de la taxe professionnelle et une partie de la taxe d'habitation mais qu'elle paie à la place de la commune un certain nombre de charges. Le produit des recettes encaissées par la Communauté de Communes étant supérieur à celui des charges payées, elle verse à la commune de Vérosvres au titre de 2014 une allocation de compensation ; la commune de Vérosvres n'est donc pas pénalisée financièrement.

# Modalités de calcul de l'Attribution de Compensation de Taxe Professionnelle (A.C.T.P) pour l'année 2014 :

Recettes encaissées par la Communauté de Communes	
Taxe d'habitation	34 103
Contribution foncière des entreprises (C.F.E.)	27 270
Contribution sur la valeur ajoutée (C.V.A.E. communale)	4 687
Contribution sur la valeur ajoutée (C.V.A.E. intercommunale)	17 921
Taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti	253
Total des recettes	84 234
Charges assumées par la Communauté de Communes	
Refuge fourrière	262
S.I.V.U. petite enfance	12 883
C.L.I.C. du Clunisois (Coordination des services sociaux et d'aide aux personnes)	1 227
Entretien voirie	4 600
Travaux sur voirie communautaire (50% du montant des travaux)	20 000
Site Internet	920
Service départemental d'incendie et secours (S.D.I.S. 71)	15 721
Syndicat mixte d'Aménagement de l'Arconce et ses affluents	1 328
Subvention de la commune à son budget assainissement pour l'équilibrer	5 453
Total des charges	62 394
Montant de l'A.C.T.P. versée à la commune de VÉROSVRES par la Communauté de Communes (= Recettes – Charges)	21 840

La commune de Vérosvres au titre l'exécution de son budget 2014 a dû reverser à l'État un excédent de ressources fiscales à hauteur de 29 197 € (au titre du F.N.G.I.R.). La communauté de communes a décidé de rembourser ce montant de 29 197 € à la commune de Vérosvres en 2014. Le montant total reversé à la commune est donc de 51 037 € (A.C.T.P. + F.N.G.I.R.). À partir de 2015, la Communauté de Communes reversera directement à l'État l'excédent de ressources à la place de la commune.

#### Informations complémentaires

- 1) La commune retouche une indemnité d'occupation des locaux communaux par le S.I.V.U. : 6863 € en 2014.
- 2) La commune ne supporte plus les charges du service assainissement collectif, alors qu'elle devait abonder au titre du budget général pour financer des travaux d'entretien ou faire des emprunts pour des tranches de travaux.
- 3) La commune garde les mêmes capacités d'autofinancement qu'avant.
- 4) La commune n'est pas obligée d'embaucher des agents pour gérer les services liés à la petite enfance.
- 5) Les taux d'imposition ont baissé en 2014, car les taux de la Communauté de Communes de Matour et sa Région sont inférieurs aux taux 2013 de l'intercommunalité à laquelle nous appartenions.

## La voirie

- La commune compte 40 kms de routes goudronnées. Elles sont mises à la disposition de la Communauté de Communes qui a la compétence voirie. Chaque année, un programme de travaux de voirie à hauteur de 40 000 € H.T. est financé sur le budget communautaire pour la commune de Vérosvres.
  - 4 600 € (soit 115 € par kilomètre) sont attribués en plus à la commune pour l'entretien de la voirie (fauchage, curage des fossés). De plus, une tonne et demi d'enrobé à froid par tranche de 10 kms (soit 6 tonnes au total) est fourni à la commune pour les petites réparations.
- Cette année, des travaux ont été réalisés sur la voie communale N° 13 aux Brosses, la voie communale N° 12 à Lavau et la voie communale N° 22 aux Bruyères, soit 2,6 kms de voies sur lesquels ont été réalisés des travaux.
- Des travaux neufs de réfection et de goudronnage d'un chemin du hameau du Champ des Las vers le gîte des Grandes Seignes ont été financés par la commune au titre des travaux d'investissement. Tous ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Thivent, à qui ont été attribués les manhés de veirie par le Communeuté de Communes de M



- marchés de voirie par la Communauté de Communes de Matour et sa région.
  Suite à la fin du contrat de Guillaume Lieutaud, Pascal est secondé par Sébastien Carneau. Tout au long de l'année, ils ont assuré l'entretien de la voirie et des espaces publics, en plus de leurs
- au long de l'année, ils ont assuré l'entretien de la voirie et des espaces publics, en plus de leurs travaux habituels dans les bâtiments. Des portions de chemin de terre ont été reprofilées. En accord avec la municipalité de Beaubery, les cantonniers s'entraident pour certains travaux. Ils ont notamment effectué ensemble la remise en état du chemin de Chevannes à Bottey qui a nécessité le transport de plus d'une centaine de remorques de pierres.

# Les travaux réalisés en 2014

- L'éclairage de la salle communale a été remis à neuf car les luminaires n'avaient pas été remplacés depuis la construction de la salle polyvalente.
- Le chemin d'accès piétonnier à l'école a été terminé avec la pose de barrières de sécurité ; cet investissement a été remboursé avec la perception d'une subvention versée par le Conseil Général (au titre du reversement des amendes de police).
- L'électricité de l'église, très obsolète, a été entièrement refaite par M. Maréchal, artisan électricien de Vendenesse-les-Charolles, ainsi que le remplacement de la sonorisation de l'église pour un coût total d'environ 14 000 € HT. Il restera quelques petits travaux de finition en 2015 par rapport à la protection du clocher et l'éclairage intérieur.

Nous remercions sincèrement la Paroisse des Monts du Charolais qui a participé financièrement aux travaux de remplacement de la sonorisation à hauteur de 2 000 € sur les 14 000 € indiqués cidessus.

Nos employés communaux, aidés par les adjoints, ont terminé la construction d'une belle cabane en bois sur le camping; elle a pour vocation de servir d'abri et de refuge à tous ceux qui veulent se poser un moment au bourg de Vérosvres. Nous espérons que les jeunes se l'approprieront et leur laissons le champ libre pour tous les panneaux de décoration intérieure qu'ils voudront bien y mettre pour l'embellir.



## Le S.J.R.T.O.M.

SIRTOM Growth

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, nous adhérons au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (S.I.R.T.O.M.), basé à Cluny, via la Communauté de Communes de Matour et sa Région.

Nous disposons toujours des bacs gris pour les ordures ménagères qui doivent être emballées dans un sac poubelle. La collecte des bacs gris reste hebdomadaire.

Le S.I.R.T.O.M. rappelle que ces bacs sont destinés uniquement aux ordures ménagères et que tout autre déchet (bois, placo, ferraille, etc...) va en déchetterie. Certains bacs contenant de tels déchets n'ont pas été collectés par le personnel du S.I.R.T.O.M. et ont dû être vidés et triés par le personnel communal. Merci pour eux de respecter ces consignes.

À côté des bacs gris, les bacs jaunes récoltent les bouteilles en plastique, cannettes, boîtes de conserve et emballages carton léger. Ces bacs jaunes sont collectés toutes les deux semaines.

Pour les journaux, papiers et le verre, il y a toujours les containers vers le cimetière.

Concernant les déchetteries, vous avez accès à la déchetterie de Trambly et à celle de Saint-Bonnet-de-Joux. Suite aux évolutions des règles de sécurité, une étude est en cours pour mettre aux normes les sites de Cluny, Tramayes, Trambly, Salornay-sur-Guye et La Guiche.

Au sujet du prix des ordures ménagères, nous sommes passés d'une redevance à une taxe additionnelle sur le foncier bâti, ce qui n'a pas fait l'unanimité. Actuellement, une étude de faisabilité est en cours avec le S.I.R.T.O.M. afin de mettre en place une redevance incitative. Si cette solution est retenue, nous payerons sur le volume des ordures ménagères produites par foyer et selon le nombre de personnes par foyer. Là

IL EST IMPORTANT DE BIEN TRIER car les ordures ménagères sont facturées

aussi, tout le monde n'est pas d'accord et les réunions sont fortement animées.

au tonnage au prix fort : moins il y en a, moins on paye.



## Le S.P.A.N.C.

Le S.P.A.N.C. du Clunisois (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) est un syndicat mixte de quarante-quatre communes dont la Communauté de Communes de Matour et sa Région fait partie. Ses compétences sont :

- le diagnostic des installations d'assainissement non collectif sur le territoire,
- le contrôle des installations d'assainissement non collectif neuves et réhabilitées.
- le contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien des installations d'assainissement non collectif existantes.

Le contrôle des installations est fait par des techniciens de Cluny.

#### À noter :

Les particuliers désirant faire vidanger leurs fosses septiques peuvent bénéficier de conditions financières intéressantes dans le cadre d'opérations organisées en tournées (environ 150 € la vidange d'une fosse).

Des aides financières peuvent être accordées dans le cadre de réhabilitations d'installations d'assainissement individuelles. Avec 3 000 € de l'Agence de l'Eau et 1000 € de la Communauté de Communes cela représente souvent un subventionnement d'au moins 50% du coût des travaux.

Les dossiers de demande sont à constituer auprès du secrétariat de la Communauté de Communes.



## Assaíníssement

Dans le cadre de notre adhésion à la Communauté de Communes de Matour et sa Région, la commune a transféré la compétence assainissement collectif.

La gestion de la lagune et des réseaux d'assainissement qui y sont rattachés a été reprise intégralement par la communauté de communes, ainsi que les recettes et charges financières afférentes à ce service.

La commune n'a plus de budget annexe assainissement et n'a plus besoin d'abonder avec les ressources du budget général de la commune pour équilibrer ce service.



Des travaux importants ont eu lieu en septembre 2014. Le bassin principal de la lagune a été curé pour la première fois depuis sa mise en service. Plus de 1 000 m³ de boues ont été pompées et épandues sur les terres de trois exploitations agricoles sous l'organisation et le contrôle des services de la Chambre d'Agriculture. Le chantier réalisé par l'entreprise Perraud de la Roche-Vineuse, habitué à ce type de travaux s'est déroulé pendant une dizaine de jours dans d'excellentes

conditions. L'analyse des boues a confirmé qu'il n'y avait pas de pollution particulière.

D'autres travaux sont prévus en ce début d'année avec le remplacement de l'ancien réseau assainissement et eaux pluviales depuis le bâtiment S.E.M.C.O.D.A. jusqu'aux dernières maisons en direction de l'école (en faisant la jonction avec la conduite neuve qui descend des Goujats). Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Sivignon qui doit remplacer en même temps une partie des conduites d'eau potable dans le bourg.

La compétence assainissement collectif gérée par une intercommunalité permet d'avoir des conditions financières plus intéressantes pour les travaux et de signer des marchés à bons de commande pour les travaux d'entretien. (La capacité de négociation des prix par une intercommunalité est beaucoup plus forte que celle d'une commune isolée).

Elle permet aussi de s'appuyer sur les services d'un bureau d'études spécialisé en hydraulique et réseaux, qui a une connaissance très précise des réseaux des communes. Des études complémentaires (tests à la fumée, passage de caméra) sont prévus sur le réseau ancien du haut du bourg. Le bureau d'études forme aussi les employés communaux aux travaux d'entretien courant. Dans le cadre du renforcement du contrôle de la qualité des eaux, il est prévu qu'un certain nombre d'employés communaux procèdent au contrôle des débits et aux prélèvements réguliers à faire dans les stations. Cela se fera dans le cadre d'une démarche volontaire des agents désirant évoluer professionnellement et dans le souci de mutualiser au mieux les moyens matériels et humains.

# Le PLUiH

Le PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec un volet Habitat) se met en place. C'est un outil qui va mettre en œuvre la politique de développement du territoire pour les années à venir en matière de logements, de développement économique, de qualité du cadre de vie et de déplacements. Il va encadrer les modes d'urbanisation et permettre d'assurer les conditions de préservation des espaces naturels, des paysages et du potentiel de production de l'agriculture.

Il va déterminer à la parcelle les différentes zones : urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles. Il identifie aussi les secteurs de protection des boisements et les emplacements réservés.

Chaque zone sera réglementée par des articles qui encadrent les occupations autorisées et interdites, les modes d'implantation des constructions, les hauteurs, les densités et le traitement des espaces extérieurs. Ces règles s'imposent lors des permis de construire et des déclarations préalables.

Nous en sommes au stade de l'élaboration d'un zonage par commune qui sera proposé aux représentants de l'État et validé par celui-ci avant d'être soumis à enquête publique.

# Les projets en 2015

## L'aménagement d'un local commercial

Fin 2013, la commune a sous-loué un logement pour avoir un point de vente boulangerie-épicerie suite à la cessation d'activité de M. et Mme. Degaille. Ce point de vente exploité par M. Aucaigne, boulanger à Dompierre-les-Ormes, ouvert six jours sur sept le matin donne satisfaction aux habitants mais il s'agit d'une situation transitoire.

La rentabilité d'un tel commerce ne peut se concevoir que dans une surface de vente plus grande pour pouvoir proposer plus de produits et diversifier les activités : dépôt de boulangerie-pâtisserie, épicerie, mini snack-bar.

La commune dispose d'un bâtiment construit il y a une trentaine d'années, qui abrite actuellement le garage communal, mais qui n'est pas assez grand pour accueillir tout le matériel de voirie.

Compte tenu que la structure du bâtiment est bonne, que son positionnement sur la place du village est intéressant et que sa surface développée est suffisante (environ 150 m²), la commune va aménager ce bâtiment en local commercial pour le louer.



La Chambre de Commerce, les maîtres d'œuvre consultés, nous confirment la faisabilité du projet. Nous allons choisir un architecte pour préparer le dossier. Une première approche nous donne un montant de travaux à hauteur de 150.000 €. L'agence technique départementale nous conseillera sur ce projet et sur les conventions à passer avec les futurs exploitants de ce commerce.

## L'aménagement d'un bâtiment à usage de garage et ateliers communaux

La commune s'est portée acquéreur en octobre 2014 de l'ancien Garage Jacquet et des parcelles de terrain avoisinantes destinés à devenir les futurs garages municipaux. Le projet prévoit :

- la démolition de la maison en bord de rue et d'une partie des dépendances,
- l'aménagement intérieur de l'ancien garage pour y stationner les véhicules avec la réfection de la toiture,
- la réfection de la toiture et la fermeture du hangar adjacent,
- la réalisation d'une aire de stockage de matériaux à l'arrière des bâtiments,
- l'installation d'un bureau, de sanitaires et d'un local de travail chauffé (pour l'hiver),
- la construction d'un hangar supplémentaire à l'arrière des bâtiments.

Une première enveloppe de 80 000 € est prévue au titre de l'année 2015.



# Artisans, commerçants et prestataires de services

ALBUISSON Pierre
ARBONIS
AUCAIGNE Olivier
BESSON Bernard
GARAGE JANIN Olivier
J-P ATELIER (GILLOT Jean-Pierre)
LA RONDE DES CISEAUX
MAÇON MULTI-SERVICES (GUICHARD Jean-Luc)
PIERLOT Monique
SOCIÉTÉ NOUVELLE GRIFFON

Artiste dessinateur, graveur de timbres Charpentes en lamellé-collé Dépôt de pain et épicerie Travaux forestiers Mécanique générale Créateur illustrateur Salon de coiffure Rénovations intérieures Écrivain public, écrivain privé Maçonnerie

## Remerciements

Le 5 juillet 2014, le Maire a convié les employés communaux et les conseillers municipaux qui ont travaillé aux côtés de Pierrot Bidaut et Agnès Aublanc au cours de leurs nombreux mandats.



Lors d'une petite réception, en présence de Jacques Lecoq, conseiller Général du canton de Saint-Bonnet-de-Joux et Jean-Paul Aubague, Président de la Communauté de Communes de Matour et sa Région, le Maire a remercié Agnès et Pierrot pour leur investissement au cours de leurs mandats municipaux en leur offrant quelques présents.

**Agnès Aublanc**, rentrée au Conseil Municipal en 1995, est élue troisième adjoint en 2001 puis deuxième adjoint en 2008. Pendant ses dix-huit ans de mandat, elle s'est occupée avec beaucoup de dévouement de la gestion des salles communales, de l'entretien des locaux et de l'administration générale de la commune.

Quant à **Pierrot Bidaut**, rentré au conseil municipal en 1977, il est élu premier adjoint en 1989 et maire en 2001. Pendant ses trentesept ans de mandat municipal, il va mener à bien de nombreux chantiers comme la mise en place de l'assainissement collectif, l'aménagement du lotissement, la construction de la mairie, la rénovation et l'extension du groupe scolaire.



# Lycée Sainte Marguerite-Marie



C'est une année riche en projets et rencontres qui s'achève pour le Lycée

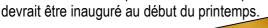
C'est d'abord une nouvelle filière qui est venue enrichir l'offre de formation avec l'ouverture en septembre du CAP Services en milieu rural qui forme aux métiers de l'aide à la personne et de la vente. Dix élèves ont donc débuté cette nouvelle aventure à nos côtés à la rentrée. Pour fêter cette première promotion, les élèves vous ont concocté une page de jeux à partager en famille (voir page suivante).

Les partenariats se renforcent également pour que le Lycée poursuive auprès de la municipalité son rôle dans l'animation des territoires ruraux.

Depuis de nombreuses années, les élèves du lycée participent chaque soir à l'encadrement et l'animation auprès des jeunes élèves de l'école de Vérosvres pendant la garderie périscolaire. Celle-ci est désormais administrée et organisée par le S.I.V.U. et c'est tout naturellement que le partenariat s'est poursuivi. Pour répondre à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la présence des lycéens a été renforcée et des animations sont proposées par les classes de la filière services aux personnes pour ponctuer l'année de temps forts.

Toujours dans sa mission de promotion des territoires, le lycée et l'Office de Tourisme du Haut-Clunisois se sont associés pour renforcer l'offre de loisirs sur la commune. Un groupe de lycéens s'est donc lancé dans le projet de créer un nouveau circuit de randonnée Randoland à Vérosvres. Ce nouvel itinéraire permettra aux enfants et leur famille de découvrir, grâce à des énigmes, les richesses du patrimoine Vroulon.

Ce nouveau circuit, après avoir été testé par les enfants du centre de loisirs,





Le Lycée et le Centre de Formation Sainte Marguerite vous souhaitent à tous une excellente Année 2015 !!! Nous vous donnons rendez-vous lors de nos Portes Ouvertes à Vérosvres les samedis 28 mars et 30 mai et à Mâcon les samedis 14 février et 18 avril.



## Créée par les élèves de CAPA SMR (Services en Milieu Rural) du Lycée

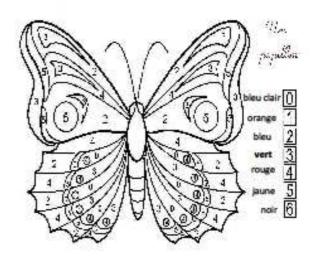
#### Mots mêlés

#### Coloriage magique

(Jeu réalisé par Fabien GARCIA et Elodie PROST)

(Proposé par Jenyfer MOREAU, Rodolph GRUET et Manon LAUFERON)

P	T	Ε	R	M	1	N	A	L	E	Z	Lycée
٧	R	C	0	U	R	5	G	C	D	T.	Village
1	0	0	Z	P	Ė	L	E	V	E	C	Elève Première
L	1	L	F	R	R	Y	E	Q	L	A	Cours
L	5	L	K	E	A	M	^	A	P	P	Terminal
A	1	E	В	M	5	U	5	F	T	A	Collège
G	E	G	A	1	U	5	1	R	E	L	Verosvre
E	M	E	C	E	E	В	1	T	E	Y	Troisièm
X	E	S	C	R	0	R	N	0	T	C	CAPA
L	L	0	L	E	P	E	1	L	N	E	Classe
٧	E	R	0	S	٧	R	E	5	Н	E	SMR Professio



#### Rébus

(Jeu réalisé par Kelly DUBREUIL, Ophélie CLEMENT et Maëva MARMORAT)



<u>Réponse</u>: Les élèves du Lycée Sainte Marguerite Marie vous souhaitent une très bonne Année 2015

# Jeu des 7 Erreurs

(Jeu proposé par Laure COLLY et Sélène HUBERT)





<u>Réponse</u> : Lanterne, Sac, Fille en double, Fenêtre, Garçon dans l'escaller, Rosier, Chat

# Nécole élémentaire publique de Vérosvres en 2014

Nous avons vu le film de Charlie Chaplin: «La ruée vers l'or ». Les CE ont vu «Le jardinier qui voulait être roi » et les CM « Jeune et Innocent » d'Alfred Hitchcock dans le cadre d' « École et cinéma ».

Nous avons présenté un spectacle en hommage à Charlie Chaplin.

2 classes, 41 élèves en 2014-2015

Nous avons participé à la fête de l'Internet et dessiné des monstres pour un défi en Anglais.

Nous avons fait de la spéléologie...





Nous avons préparé des exposés...







Nous avons décoré la cour de l'école avec les élèves de Beaubery.

Et bien sûr, nous avons lu, écrit, compté, calculé, chanté, dansé, dessiné...

C. Dubreuil

# Les activités périscolaires

En adhérant en 2014 à la Communauté de Communes de Matour et sa Région, Vérosvres a pu profiter des compétences mises en place par le S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) en terme d'activités périscolaires en direction de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse, ce qui nous permet de bénéficier d'un service de qualité, agréé par la C.A.F.

N'hésitez pas à découvrir toutes les activités proposées par le S.I.V.U. enfance et jeunesse en vous reportant au Bulletin Communautaire page 26 ou au livret TATOU page 6.

## Les animations sur Vérosvres :

## > Relais assistantes maternelles :

C'est un lieu de conseils, d'aides et d'informations pour les parents, enfants et assistantes maternelles. Les rencontres ont lieu dans les locaux de la garderie les lundis matins des semaines impaires.

Le 15 novembre dernier, une magnifique exposition photos a eu lieu à la salle de Vérosvres intitulée "Un autre regard...", pour la journée nationale des assistantes maternelles. Plus de 100 photos en noir et blanc représentant des tranches de vie des nounous ont été présentées. Nous félicitons les assistantes maternelles pour leurs engagements au quotidien auprès de nos petits.

#### > Garderie périscolaire :

La garderie répond toujours à un vrai besoin. Les élèves sont accueillis avant et après l'école. La garderie périscolaire ouvre le matin à 7h30 et ferme à 18h30. (Des dérogations sont possibles.) Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le S.I.V.U. à Matour (tél: 03.85.59.76.58) ou l'animatrice directement sur place (tél: 03.85.24.88.95).

## > Centre de loisirs (sans hébergement) :

Le MERCREDI: il est ouvert à Matour de 12h à 18h.

Pendant les VACANCES : le centre de loisirs fonctionne à Matour ou sur d'autres sites.

#### > Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires :

La commune de Vérosvres et le S.I.V.U. proposent d'apporter aux enfants de nouvelles découvertes culturelles, artistiques, citoyennes et ludiques. Pour cette année scolaire 2014/2015, des **cycles de découverte de 6 séances d'1H30 par trimestre** (animés par des <u>intervenants professionnels</u>) sont mis en place. Musique et théâtre sont les deux thèmes principaux. Les séances se déroulent à la garderie et tous les enfants du R.P.I. peuvent participer. L'inscription et l'engagement se font pour le trimestre et le paiement à la séance.

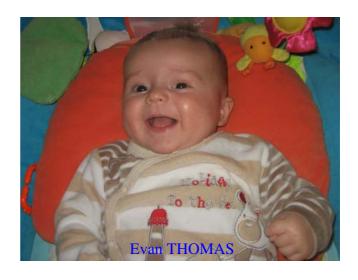
Les enfants ayant participé aux activités ce premier trimestre sont ravis!

UN SPECTACLE VIENDRA CLÔTURER CES ACTIVITÉS EN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE.



# Bébés de l'année 2014













# Le recensement de la population



# Toute la population de VÉROSVRES sera recensée entre le jeudi 15 janvier et le samedi 14 février 2015

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2015, Vérosvres est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les 5 ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et

l'I.N.S.E.E.; et cette année vous êtes concernés.

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer.

Madame Jacqueline MAZILLE, agent recenseur, se rendra donc à votre domicile à partir du 15 janvier 2015. Elle dispose d'une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Elle vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr ou, si vous le préférez, les questionnaires papiers à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent lui être remis avant le 14 février 2015. Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou la direction régionale de l'I.N.S.E.E. avant cette même date.



Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'I.N.S.E.E. et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 03.85.24.80.72.

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2015 : www.le-recensement-et-moi.fr

Pour en savoir plus : www.insee.fr

# Animations de l'office de tourisme

Deux nouvelles manifestations en relais avec l'office de tourisme du Haut-Clunisois ont vu le jour cette année à Vérosvres : la balade nocturne et la randonnée équestre.

• Au cours de l'été, chaque jeudi soir, une des onze communes de la Communauté de Communes organise une balade nocturne gratuite. Sous une météo idéale, ce sont plus de cent soixante-dix marcheurs qui se sont retrouvés jeudi 21 août à 19h30 au bourg de Vérosvres pour une agréable promenade de 6,5 km.





Après être passés devant le château du Terreau, et avoir fait une belle grimpette dans les bois de Bottey, ils se sont retrouvés aux quatre chemins avant de regagner le bourg, à la tombée de la nuit, par les bois de la Madeleine. À l'arrivée, un petit morceau de gâteau et une boisson ont été offerts par la municipalité à tous les participants. Que ce soit, les touristes en vacances ou les habitants de la région, tous ont apprécié le parcours tracé par Nathalie Dargaud.

Merci à tous les bénévoles qui ont répondu présents.

Le dimanche 14 septembre, le terrain en dessous du city stade se transformait en paddock. La quatrième édition de la randonnée équestre se déroulait effectivement à Vérosvres sous le soleil malgré une météo incertaine en début de matinée. Cette randonnée a remporté un incontestable succès avec la participation de près de vingt cavaliers et la présence de



quatorze attelages. Venus de tout le département ainsi que des départements limitrophes, les participants effectuaient un parcours de 18 km pour les attelages et 28 km pour les cavaliers. Les randonneurs ont apprécié les circuits balisés par les bénévoles de l'Office de Tourisme au sein du paysage bucolique et reposant de Vérosvres.



Au retour, les participants ont partagé un repas préparé et servi par les bénévoles, tout cela pour un prix très modeste.

Merci à tous les partenaires et bénévoles qui ont participé et permis que cette journée soit réussie. Afin de valoriser le territoire, l'édition de 2015 se fera en septembre dans une autre commune.

# Fleurissement

Avec des bulbes, des vivaces, des rosiers, des arbustes et des annuelles notre bourg est paré de belles couleurs tout au long de l'année.













# La restauration de la Croix des Janots



Au printemps, quelques habitants des hameaux d'Hautecour et des Janots ont décidé de mettre en valeur la croix qui se trouve au croisement Lavau – Les Brosses / Hautecour.

Il y a quelques années, cette croix se trouvait sur la route au carrefour; afin de faciliter la circulation elle a été déplacée et mise sur le terrain de Michel Terrier.

Les travaux ont débuté par la réfection de la clôture ; la croix a été nettoyée et fleurie pour l'embellir.

Une inauguration a été organisée le 15 juin avec les habitants du quartier et des membres de la municipalité.

# L'entreprise FARGEOT

## La société FARGEOT devient ARBONIS et conforte sa position de leader de la Construction Bois

Depuis 2007, ARBONIS® est la marque du secteur bois de VINCI CONSTRUCTION FRANCE qui fédère, sous une même étiquette, les sociétés spécialisées dans la construction bois (CAILLAUD LAMÉLLÉ COLLÉ à Chemillé (49), DUCLOUX à Puiseaux (45), FARGEOT LAMÉLLÉ COLLÉ à Vérosvres (71), SATOB CONSTRUCTION BOIS à Boulogne sur Gesse (31).



Pour faire face aux nouveaux défis de la construction bois et rendre plus lisible leurs activités, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, ces quatre sociétés seront désormais regroupées en une seule société ARBONIS, dont le siège sera situé à Vérosvres.

Les implantations locales et les quatre sites de production sont conservés pour rester à l'écoute des marchés locaux et régionaux tout en étant en capacité de répondre aux grands projets nationaux et internationaux. En fusionnant ses forces et ses expertises, ARBONIS dispose désormais d'une puissance de conception, production et réalisation lui permettant d'être encore plus performante et réactive.

#### L'activité d'ARBONIS:

- structures : lamellé collé et ossature bois,
- construction générale bois,
- macro-lots,
- marchés de fournitures locales.

## Ses moyens:

- □ 320 collaborateurs,
- 60 millions d'euros de chiffre d'affaires,
- 3 directions commerciales :
  - Île de France,
  - Grand Est,
  - Grand Ouest,
- 1 direction export,
- 5 bureaux d'études techniques,
- 4 sites de production (lamellé collé, ossature bois, charpente traditionnelle),
- 4 directions travaux régionales.

ARBONIS se positionne sur des projets d'envergure : le stade de Nice Allianz Riviera (ouvrage bois le plus complexe jamais conçu et réalisé), la restructuration de la Halle Pajol à Paris, l'opération de bureaux Plastic Omnium à Lyon (69), l'aérogare de Pamandzi à Mayotte, le Lycée International de Nantes (44), la Cité des Civilisations du Vin à Bordeaux (33), la Cathédrale de Créteil (94), le centre aquatique AQUALAGON de Villages Nature qui sera implanté à proximité d'Eurodisney (77).

Par le regroupement de ces quatre filiales, l'actionnaire unique VINCI crée ainsi la plus grosse société française de construction bois. René FARGEOT, qui a vendu son entreprise de 47 salariés au groupe en 1999, et même s'il nous a quitté, ainsi que tous les salariés qui ont participé à l'aura de cette entreprise sur bon nombre de chantiers, peuvent être fiers de la voir continuer son évolution et dynamiser la région.

## www.arbonis.com

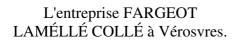
ARBONIS - RN 79 - 71220 VEROSVRES - Tél. 03 85 24 81 22



L'entreprise CAILLAUD LAMÉLLÉ COLLÉ à Chemillé dans le Maine-et-Loire (49).



L'entreprise DUCLOUX à Puiseaux dans le Loiret (45).







L'entreprise SATOB CONSTRUCTION BOIS à Boulogne sur Gesse dans la Haute-Garonne (31).

# Amicale des anciens

Le "Club" vient de terminer ses manifestations de l'année 2014 par son Assemblée Générale, le samedi 13 décembre, tenue devant une salle comble et en présence de M. le Maire Éric Martin .

Les adhérents présents ont ainsi pu prendre connaissance, au fil des différents rapports, de la situation financière de l'association, du bilan des activités de l'année écoulée et du calendrier des manifestations 2015.

C'est ainsi que chacun a pu constater un résultat financier légèrement bénéficiaire, des sorties très fréquentées et des participants satisfaits que ce soit pour la journée au Scarabée à Roanne le lundi 17 mars ou pour notre voyage de deux jours dans les Vosges les 23 et 24 juin ou encore pour notre sortie d'une journée dans les Aravis le 4 septembre.



En ce qui concerne les prévisions pour 2015, en dehors des interclubs avec nos voisins de Beaubery et Trivy, nous aurons nos deux concours de manille les 21 avril et 20 octobre et notre loto

le dimanche 20 septembre.

Ce sont d'ailleurs les marges dégagées par ces trois manifestations qui permettent d'offrir gratuitement à tous les adhérents le repas de Noël et un repas au restaurant au mois de mai.

Nos sorties habituelles sont également reconduites avec une journée au Spot à Mâcon le vendredi 13 mars pour assister à une rétrospective de 90 ans de chanson française.

Nous poursuivrons par un voyage de deux jours sur les rives du Léman les 23 et 24 juin avec, entre autre, le vignoble du Vaudois et le musée des musiques mécaniques aux Gets.

Enfin, nous aurons le jeudi 3 septembre, notre sortie d'une journée dans la région de Saint-Etienne avec la visite d'une chocolaterie et une croisière dans les gorges de la Loire.

Il est précisé que ces sorties sont ouvertes à tous, adhérents ou non, et sans supplément de prix.

Dans son rapport, le Président se félicitait de la bonne santé remarquable de notre club, à un moment où beaucoup de ces associations ont du mal à maintenir leurs effectifs. Nous repartons pour l'année 2015 avec 93 adhérents soit trois de plus qu'en 2014.

La journée se poursuivait par le traditionnel repas de Noël servi par la maison Touillon et animé par l'humoriste "Léontine" qui a séduit son auditoire avec ses histoires drôles et ses réparties humoristiques mais aussi par sa gentillesse et sa simplicité.

Le "Club" est ouvert à tous les retraités qui peuvent venir à chaque instant nous rejoindre et participer aux activités proposées ; ils seront les bienvenus.



# Téléthon

Le 6 décembre, à l'occasion du Téléthon, le club des aînés, la société de chasse et la S.I.L. pour la dix-huitième année consécutive ont œuvré ensemble pour confectionner plus de 400 kg de boudin et permettre un don de 2 217 € à l'A.F.M. soit sensiblement la même somme que l'année précédente.

Que l'équipe de bénévoles et l'ensemble des donateurs soient remerciés pour ce geste.

# Restaurant scolaire Vérosvres-Beaubery

Cette association est gérée par des parents bénévoles avec le soutien de toutes les familles qui ont des enfants à l'école.

Son objectif est, entre autre, de faire baisser le prix du ticket de cantine par le biais des fonds qu'elle récolte lors des diverses manifestations organisées tout au long de l'année. Elle gère totalement le fonctionnement de la cantine (salaires des deux cantinières, dépenses de fonctionnement diverses, repas...). Les repas sont élaborés par le cuisinier du Lycée Sainte Marguerite employé par la société "Saveur et restauration" et apportent satisfaction aux enfants et aux parents.

Le bureau est composé de 9 membres avec Sidonie Butaud et Céline Baurain comme co-présidentes. L'association remercie les communes de Beaubery et Vérosvres pour les subventions versées cette année ainsi que les autres donateurs. Leur aide est précieuse.

#### **Nos manifestations:**

En 2014, l'après-midi carnaval a été renouvelé. Les enfants ont défilé par petits groupes dans les hameaux et bourgs des deux villages avec toujours autant de succès. Merci pour votre accueil et votre générosité.

Le loto en avril et la choucroute en novembre ont aussi été des réussites. Cette année, nous avons repris fin juin le vide-greniers à Vérosvres précédemment organisé par la garderie périscolaire. Le temps n'a pas été de la partie mais les exposants et visiteurs ont répondu présents.

Nous remercions les participants et les familles présents à nos manifestations.

Indispensables au maintien du restaurant scolaire, les manifestations seront bien sûr reconduites en 2015 où <u>nous vous attendons toujours plus nombreux pour passer des moments conviviaux dans la bonne humeur !!</u>

Le Bureau.

# Sou des écoles du R.P.I Beaubery-Vérosvres

## <u>Une nouvelle association a vu le jour : Le Sou des Écoles du R.P.I. Beaubery-Vérosvres</u>

Les parents d'élèves du R.P.I. Beaubery-Vérosvres se sont réunis en association. Celle-ci a pour objet de soutenir financièrement l'organisation d'évènements et de projets pédagogiques, culturels ou sportifs destinés aux enfants dans le cadre scolaire en récoltant des fonds.

Le bureau est composé de :

• Président : Pascal Mazille

• Vice-présidents : Éric Bonnot et Richard Prévost

• Trésorière : Eugénie Valette

• Vice-trésorières : Nathalie Machillot et Jocelyne Billonnet

• Secrétaire : Céline Charvet

• Vice-secrétaires : Emmanuelle Dufour et Laurent Bas

Diverses actions seront organisées tout au long de l'année en faveur des enfants.

L'intégralité des sommes sera reversée aux coopératives scolaires du R.P.I.

Merci de faire bon accueil aux élèves qui viendraient vous solliciter.

Merci pour eux.

Le bureau.

## Société de chasse

La société de chasse de Vérosvres, présidée depuis 21 ans par Jacky Aublanc, compte 39 sociétaires. Au niveau des manifestations, la journée boudin, le concours de pétanque et la soirée "tête de veau" se sont très bien déroulés.

Quelques dates à retenir pour cette nouvelle année :

- week-end "Boudin" le samedi 7 mars et dimanche 8 mars 2015,
- concours de pétanque le samedi 18 juillet 2015,
- "tête de veau" le samedi 21 novembre 2015.

Pour ce qui est de notre activité favorite, nous essayons toujours de réguler les espèces nuisibles.

Les populations de gibiers semblent être stables par rapport à l'année dernière.

Tous les week-ends durant la saison de chasse, les chasseurs se donnent rendez-vous au local «La Tanière» afin d'y partager des moments conviviaux.

Enfin, nous remercions toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de nos activités et de notre loisir.



Tous les chasseurs de la société vous souhaitent une **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2015**.

## Foot

La section foot de la Société d'Intérêt Local, avec dix sept licenciés inscrits pour la saison 2014 - 2015, évolue en championnat U.F.O.L.E.P. à sept du Charollais Brionnais.

Sept formations (Amanzé, Gibles (2), Ozolles, Saint-Symphorien-des-Bois, Vareilles et Vérosvres) participent à cette compétition.

Franck Thomas assure la liaison entre la section Foot et la S.I.L. Pour constituer un deuxième groupe, nous recherchons de nouveaux joueurs, les inscriptions peuvent se faire dès l'âge de 16 ans auprès de Bertrand Maitre responsable de l'équipe.

Les rencontres se déroulent le dimanche matin sur le stade René Villars de Vérosvres. Nous remercions Jean-Didier Charvet d'arbitrer tous les matchs à domicile. Avant la trêve hivernale, les Vroulons occupaient le milieu du tableau au classement général.





Tous les dimanches, de fidèles supporters encouragent leur équipe.

En 2014, le tournoi amical ouvert aux Vroulons et à leurs amis, a réuni 23 équipes. Cette année, il aura lieu le samedi 11 juillet.

La section foot vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

## Société d'intérêt local

Comme les autres années, la S.I.L. a poursuivi ses différentes animations. Après une conférence en janvier d'Henri Bonnot sur la lecture du paysage depuis Suin, la troupe de théâtre a donné quatre représentations en mars.

La choucroute du foot au printemps a été suivie de la randonnée pédestre en avril qui a connu un vif succès (le record des participants a été frôlé).



En mai, la traditionnelle fête de l'Ascension s'est déroulée en partie dans le parc du château pour le concours de pétanque l'après-midi et en soirée à la salle polyvalente pour les entrecôtesfrites avant le petit bal musette.

Au mois de juillet, le tournoi de foot tant attendu par "nos petites graines sportives" a regroupé pas moins de vingt-trois équipes qui se sont affrontées amicalement toute la journée pour gagner, une sucette, une médaille, une coupe...

Après la fête patronale au mois d'août, très pluvieuse le samedi soir et animée par les Gâs du Tsarollais le dimanche, un car a été organisé le samedi 11 octobre à Lapalisse pour assister à la cinquième reconstitution des célèbres embouteillages des années 50-60 sur la N7 lors des grands départs en vacances vers le midi. Après avoir assisté à la reconstitution de scènes avec les gendarmes, les pompistes... et regardé des centaines de véhicules anciens (arondes, dauphines, tractions, motos...) qui ne cessent de passer et repasser avec accessoires d'époque sur



les galeries, tenues d'époque pour les participants, les Vroulons ont visité le château de La Palice. Tout au long de l'année, il est possible de faire de la gym, du foot, de la danse country et de la danse de salon.

L'assemblée générale suivie d'un repas au mois de novembre montre un bilan positif. Pour tout renseignement, il vous suffit de contacter un des responsables de la S.I.L.

# Tarot vroulon



Les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois à partir d'octobre jusqu'en avril, un groupe d'amateurs de cartes se réunit pour "taper le carton" soit au tarot, soit à la manille, soit à la belote. Les personnes intéressées par cette activité peuvent prendre contact avec le Président Robert Bonin au 03.85.24.80.13 ou le Secrétaire Louis Mazille au 03.85.24.82.48 ou le Tésorier Michel Griffon au 03.85.24.80.18.

# Nouveaux habitants en résidence principale

- ♣ M. PREVOST Richard, Mme. DEQUAIRE Corinne et leur fille (Les Terreaux maison du gardien du château)
- ♣ M. LANDRAS Philippe (Drompvent maison Collaudin)
- ♣ Mme. DAURET Nadine et sa famille (Lavau maison Bonin/Émorine)
- ♣ Mme. JOURNET Ghislaine, M. BORNAT Mickaël et leurs enfants (Lavau)
- ♣ M. MAZILLE Pascal, Melle. BAURAIN Céline et leurs enfants (Lavau)
- ♣ M. LEMAITRE Kevin, Melle. MORIZET Blandine (Le Charme)
- ♣ M. et Mme. PLATSAKIS Nicolas (Les Terreaux maison Ruste)
- M. GOUDEAU Jean-Yves et Melle. REMONDON Adèle (La Burtinière maison Raffin)
- ♣ M. et Mme. BARNETT Gary (Les Bruyères)

# État civil 2014

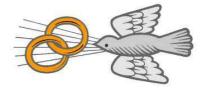
#### **NAISSANCES**

- ◆ Charlélie BRIÈRE, né le 17 août, fils de Anne-Françoise VOUILLON et Dany BRIÈRE (Hautecour)
- ◆ Evan THOMAS, né le 18 août, fils de Séverine et Franck THOMAS (Le Champ des Las)
- ◆ Aurélien RUET, né le 29 août, fils de Émeline DUFOUR et Anthony RUET (Les Ducs)
- ◆ Evann JOBERT FOREY, né le 8 décembre, fils de Justine FOREY et Pascal JOBERT (Les Pierres)
- ◆ Chloé NOLY, née le 22 décembre, fille de Gaëlle CARTERON et Patrice NOLY (Hautecour)
- ◆ Lucile GRIFFON, née 27 le décembre, fille de Carole et Gérard GRIFFON (Le Bourg)



#### **MARIAGES**

- ♦ Sue HER et Bee THO, le 18 janvier à Vérosvres
- ◆ Jean-Noël GROZELLIER et Bernard FITZGERALD, le 8 février à Vérosvres
- ◆ Justine FOREY et Pascal JOBERT, le 26 avril à Marsannay-la-Côte (Côte-d'Or)



## **BAPTÊME**

◆ Kylian PUGET, fils de Sandra GREMY et Jérôme PUGET, le 26 avril à Vérosvres

# Ils nous ont quittés en 2014

- \* Pierre Jean MAZILLE, dit Pierrot, né le 23 septembre 1929 "aux Pierres" où il ne séjournera que les deux premières années de sa vie. Il n'a en effet que deux ans quand son père décède. Il vient habiter avec sa mère et un oncle célibataire la maison familiale de "La Burtinière" où il passera toute sa vie. Dès sa majorité, il reprend l'exploitation familiale et exerce en même temps la fonction de facteur, d'abord comme remplaçant puis comme titulaire, jusqu'à sa retraite. Pendant une trentaine d'années, il parcourt ainsi journellement les chemins communaux, toujours d'humeur égale et prêt à rendre service à chacun. En retraite, il coule des jours paisibles dans sa maison et dans son jardin entretenus avec beaucoup de minutie. Malheureusement, sa santé défaillante l'oblige à rejoindre l'EHPAD de Charolles en avril 2009. Il passe en ce lieu ses cinq dernières années et après une courte hospitalisation à Mâcon décède à Charolles le 23 janvier. Nous garderons de "Pierrot" le souvenir d'un homme calme et affable toujours disponible pour rendre service à ses semblables.
- \* Marie Madeleine BOURQUIN, née Pestre le 17 octobre 1929 à Saint-Fons (69). Elle exerce le métier de coiffeuse avant de faire la connaissance de René Bourquin qu'elle épouse à Lyon le 24 décembre 1949. Avec son époux, elle vient habiter la maison familiale "Des Champs" où elle seconde efficacement son mari très occupé par ses activités de sciage et d'entrepreneur de battage. Dans le même temps, avec René, ils auront la joie d'accueillir leurs deux enfants : Noël en 1952 et Bernadette en 1959 qui viennent égayer agréablement leur foyer. Madeleine est très impliquée dans la vie paroissiale, participant activement à l'entretien et à la décoration de l'église paroissiale mais aussi par sa présence aux offices où ses qualités de chanteuse sont très appréciées. Malheureusement, depuis quelques années, elle était confrontée à un mal implacable qui l'amenait à de fréquentes hospitalisations mais contre lequel elle luttait avec un courage exemplaire. Début janvier dernier, après un nouveau séjour au centre hospitalier de Paray-le-Monial, elle revient en convalescence à Charolles où elle décède le 30 avril. Elle nous laisse le souvenir d'une personne calme, discrète et toujours serviable.
- \* Marcel Jean BARRANCO, né le 30 mai 1935 à Saint Cloud en Algérie. Il arrive en France à la fin des années 1950 et fait la connaissance de Marie-Jeanne Garnica, également née en Algérie, qu'il épouse en 1961. Ils passent tous deux leur vie active dans la région Lyonnaise où Marcel exerce la profession de mécanicien et de chauffeur livreur jusqu'à sa retraite en 1995. Trois enfants viendront opportunément agrandir le cercle familial: Thierry en 1962, Corinne en 1965 et Carole en 1970. En 2004, séduits par la tranquillité de notre village, ils font l'acquisition de la maison "Alacoque" au centre du bourg où ils s'installent et passent des années sereines. Malheureusement, en 2010 le décès de leur fille Corinne vient briser cette vie paisible et les laisse très affectés et dans un profond désarroi. Le décès de son épouse en 2012 est pour lui une nouvelle épreuve qu'il surmonte avec courage. Il se retrouve alors seul dans cette grande maison où il mène une existence discrète ne s'absentant que pour rendre visite à ses enfants. Il décède en ce lieu le 14 juillet, laissant ses voisins et amis profondément peinés par le départ subit de cette personne attachante et d'abord agréable.
- \* Ginette JEAN, née Plonquet le 13 mars 1925 à Ferrières dans le département de l'Oise où elle passe toute sa jeunesse. Le 17 août 1946, elle épouse Jacques JEAN et ils s'installent à Saint Maur Des Fossés où Jacques exerce le métier de plâtrier peintre. En 1947, ils ont la joie d'accueillir dans leur foyer leur fils unique Marc. Au début des années 1980, à la recherche d'une maison de campagne, ils font l'acquisition de la maison "De la Maria" nichée sous la montagne de Drompvent. Après un travail important de rénovation, effectué les week-ends et pendant les vacances, ils s'installent définitivement en ce lieu en 1989 tout en gardant leur appartement à St Maur pour l'hiver. Très vite intégrés à la population locale, ils participent à un groupe de marche, avec lequel ils sillonnent les chemins de campagne régulièrement. Au fil des ans, leur santé devenue plus précaire les oblige à limiter leur temps de séjour dans cette demeure de campagne et c'est dans leur appartement de Saint Maur que Ginette s'éteint le 26 août. Elle nous laisse le souvenir d'une

personne coquette, à l'esprit vif et dotée d'une volonté remarquable mais d'un abord toujours agréable et familier.

\* Cathy FAUDEMAY, née le 24 octobre 1958 à Bangui en République Centrafricaine. Après avoir obtenu de nombreux et variés diplômes, dont un doctorat en ethnologie, elle occupera différents postes. En dernier lieu, elle était directrice chez Malakoff (société d'assurances).

Passionnée par les voyages, elle assouvit son penchant en visitant de nombreux pays tout en faisant de l'humanitaire. En 2000, elle acquiert une maison au Bourg de Vérosvres où elle retrouve des amis d'enfance. Après avoir été opérée d'une tumeur au cerveau en juillet 2013, elle décède le 5 septembre 2014 à Brunov dans la région parisienne.

Elle laisse à ses amis le souvenir d'une personne simple et attachante.

## Centre communal d'action sociale

Le C.C.A.S. de la commune a organisé le dimanche 28 septembre 2014 son traditionnel repas des aînés. Toutes les personnes de plus de soixante-dix ans résidant sur la commune étaient invitées à participer à ce repas. Cinquante-cinq personnes ont apprécié le menu préparé par le traiteur Touillon et servi à la salle communale par des élus et des membres du C.C.A.S.

Les membres du C.C.A.S. ont rendu visite pendant la période des fêtes aux personnes de plus de quatre-vingts ans qui n'avaient pas participé à ce repas et aux personnes hospitalisées pour leur remettre un petit colis de Noël.

## Assistantes maternelles

Les assistantes maternelles sont des personnes agrées de toute confiance. Elles accueillent les enfants à leur domicile dans un milieu familial. Par leur disponibilité, elles prennent le temps de faire connaissance, de concilier les modes de vie et les désirs de chacun. Elles préparent tout doucement les enfants à la scolarisation et l'autonomie en participant à leur éveil tout en respectant le rythme de chacun.



## Les assistantes maternelles à votre disposition sur la commune sont :

CARRETTE Isabelle	"Les Têtes"	03.85.50.23.95
CHATAGNIER Annick	"Les Janots"	03.85.53.84.30
CINATO Sofy	"Les Terreaux"	03.85.84.74.45
LÉGER Jocelyne	"Les Janots"	03.85.24.83.33
LOISEAU Sylvie	"Le Charme"	03.85.84.07.61
MAZILLE Denise	"Les Moreaux"	03.85.24.83.67
NICOLAS Martine	"Les Goujats"	03.85.24.80.21



L'ADMR de Gibles-Dompierre intervient sur un secteur comprenant vingt-quatre communes, deux bureaux sont à votre disposition sur les communes de Gibles et de Saint Bonnet de Joux.

## L'ADMR est à Votre Service :

Mais aussi Aides aux Personnes Agées, Personnes Handicapées, Personnes Málades,
Transport Accompagné, Téléalarme avec FILIEN.....

La garde d'enfant à domicile, permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde,.... Tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour tous ces services vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CRAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF...). Les bénévoles de l'ADMR vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

Vous pouvez bénéficier d'heures d'aide à domicile à l'issue d'une hospitalisation, n'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner.

Venez rencontrer les bénévoles de l'association qui sont présents pour vous accueillir :

Maison des Services ADMR - Place de l'église - 71800 Gibles Tel : 03 85 84 54 86

Permanence : Du Lundi au Vendredi de 10 à 12 heures

Permanence à la Mairie de Dompierre les Ormes : Les Mardis de 11h à 12h

Bureau de St Bonnet de Joux :

le mardi et jeudi de 13h30 à 16h30 et le mercredi et vendredi de 09h30 à 12h30

L'ADMR de GIBLES-DOMPIERRE : A la Recherche de nouveaux bénévoles

Votre commune dépend de l'association de Gibles-Dompierre. Aujourd'hui notre association à besoin de bénévoles pour soutenir son développement. Quelques heures par semaine ou quelques heures par mois, vous pouvez nous aider ....

Agenda de nos manifestations ;

Février 2015: Thé Dansant à Dompierre les Ormes

Mai 2015: Vente de Fleurs sur le secteur de Dompierre les Ormes

Juillet 2015 : Vente de Brioche sur le secteur de Gibles
 Octobre 2015 : Repas dansant à Colombier en Brionnais

Repas Dansant à Dompierre les Ormes

Nous vous souhaitons de très Bonnes Fêtes de Fin d'Année.



# Monique Pierlot, écrivain public, écrivain privé



D'origine belge, **Monique Pierlot** s'installe à Vérosvres "aux Combes" en 1981 et devient journaliste. Elle travaille beaucoup le **portrait**, qui est une façon de présenter une personne et de révéler ce qu'elle est à travers ce qu'elle fait. Souvent, ces personnes qui ont fait l'objet d'un portrait de sa part la remercient pour leur avoir fait apparaître les étapes et le sens de leur vie, ce qui les aide dans leurs prises de décisions.

En 2010, elle créée une entreprise, **Stylovie**, pour proposer ses services d'écriture axés sur la connaissance et la transformation de soi, tant pour les personnes que pour les territoires.

Avec des collectifs, elle participe à différents projets autour du portrait : à l'EHPAD de Salornay-sur-Guye, dans un H.L.M. de Bourgoin-Jallieu et au Lycée de Sainte Marguerite de Vérosvres. Actuellement, elle termine l'écriture de "Beaux quartiers", un feuilleton écrit et joué par les habitants du quartier des Aubépins à Chalon-sur-Saône. La municipalité remercie Monique d'avoir offert le DVD à la bibliothèque. Elle participe également à Fémin'art, un projet artistique européen autour de la parole des femmes de France, de Hongrie et de Lituanie. Les voyages font aussi partie de son travail.



Au fil du temps, elle en est venue à écrire des portraits et des **récits de vie** pour les gens qui veulent mieux se connaître ou transmettre une mémoire. Si au départ, les gens n'aiment pas parler d'eux par modestie ou en pensant que leur vie n'est pas assez intéressante, ils découvrent peu à peu l'intérêt de la démarche. À la fin, ils sont contents de se voir beaux dans le miroir des mots. Elle écrit pour la personne ou l'accompagne dans sa propre écriture, par des ateliers d'écriture individuels ou collectifs. Dans son cheminement, elle a quelques compagnons de route à Vérosvres: Pierre Albuisson, le graveur de timbres, le peintre Jean-Pierre Gillot et Marc Émorine qui a publié les carnets de guerre de Jean-Louis Thomas, prêtre soldat à la guerre de 14. Elle a aussi un souvenir particulier pour le peintre Daniel Tricart, ancien habitant de Vérosvres, qui en 1988 a fait l'objet de son premier portrait pour La Renaissance. Aujourd'hui, elle est moins journaliste qu'**animatrice**, par exemple sur les croisières organisées par le journal ou dans ses ateliers d'écriture.



Qualifications de Monique : Ciral (Certificat d'Initiative à la Recherche Action Locale, en partenariat avec le Sénégal) ; affiliée à AME71 (Ateliers Mieux Être en Saône-et-Loire) ; initiée à la géobiologie, à l'approche centrée sur la personne (Carl Rogers) et à la logothérapie (Viktor E. Franckl) ; formée guide de pays.

N'hésitez pas à contacter Monique Pierlot ou à visiter son site Internet. Tél: 03.85.24.83.03 ou 07.82.69.50.81. Site Internet: <a href="http://stylovie.com">http://stylovie.com</a>

# Renseignements utiles

#### **MAIRIE**

Ouverture du secrétariat : Lundi : de 15h00 à 18h00 / Jeudi : de 9h00 à 12h00 / Vendredi : de 15h00 à 19h00

Secrétaire: MACHILLOT Nathalie

Téléphone : 03.85.24.80.72 Fax : 03.85.24.86.34 E-mail : mairie.verosvres@wanadoo.fr Site Internet (en cours de construction) : http://www.verosvres.fr → consultation du cadastre possible

#### AGENCE POSTALE

Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h15

Téléphone: 03.85.26.01.66

## **BIBLIOTHÈQUE**

Ouverte le mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30 Responsable : Mme BRUMAIRE Simone Téléphone : 03.85.24.89.40

#### SALLE POLYVALENTE

Téléphone: 03.85.24.82.05

Réservation : secrétariat de mairie Téléphone : 03.85.24.80.72 Dépositaire des clefs : M. DEDIEU Alain Téléphone : 03.85.24.85.21

ÉCOLE PRIMAIRE GARDERIE PÉRISCOLAIRE

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél: 03.85.24.83.76 Tél: 03.85.24.88.95 Tél: 03.85.24.88.95

#### S.I.V.U. MATOUR

Tél: 03.85.59.76.58 E-mail: contact@sivu71.fr

#### ENTRAIDE DES 3 CANTONS DES MONTS DU CHAROLAIS

Téléphone: 03.85.24.68.80 E-mail: entraide3c@wanadoo.fr

- ☐ Mise en place de divers ateliers et transport bénévole.
- Accueil et Permanence tous les mercredis matin à La Guiche.

#### ASSOCIATION BIEN VIELLIR EN VAL DE JOUX

Téléphone: 03.85.70.48.10

- ☐ Résidence du Val de Joux : hébergement de personnes âgées.
- Portage de repas et animations au quotidien ouvertes à tous.

#### ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES (A.A.P.A.I.)

Maison médicale de Saint-Bonnet-de-Joux

Téléphone: 03.85.24.77.03

#### A.D.M.R.

Téléphone : 03.85.84.54.86 à Gibles et 03.85.24.05.88 à Saint-Bonnet-de-Joux E-mail : info.gibles@fede71.admr.org

#### **RELAIS**

Un conteneur "RELAIS", destiné à recevoir les vêtements et chaussures en état, est installé en permanence sur la place.

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MATOUR ET SA RÉGION

Téléphone: 03.85.50.26.45 Fax: 03.85.50.26.44

E-mail: matour-et-region@orange.fr site: www. matour-et-region.com

#### **DÉCHETTERIE**

#### **♦ à SAINT-BONNET-DE-JOUX**

Ouverture : lundi et mercredi de 14h00 à 17h00 / samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Téléphone: 03.85.24.71.26

#### **♦ à TRAMBLY**

Ouverture d'été : lundi et mercredi de 8h00 à 12h00 / samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Ouverture d'hiver : lundi et mercredi de 9h00 à 12h00 / samedi de 14h00 à 17h00

Téléphone: 03.85.50.45.08

#### **SERVICE DES EAUX (S.A.U.R. Hautefond)**

Tél: 03.60.56.40.46

# Bons moments à Vérosvres

















# Manifestations prévues en 2015

Dimanche 11 janvier Mercredi 14 janvier Samedi 24 janvier

Lundi 19 janvier

Samedi 31 janvier

Samedi 21 février

Dimanche 8 mars Vendredi 6 mars Vendredi 13 mars Vendredi 20 mars Samedi 21 mars Vendredi 27mars Samedi 28 mars Dimanche 29 mars

Dimanche 12 avril Samedi 18 avril Mardi 21 avril Samedi 25 avril

Jeudi 14 mai Mercredi 20 mai Au mois de mai

Mardi 23 et Mercredi 24 juin Dimanche 28 juin

Samedi 11 juillet Samedi 18 juillet Dimanche 26 juillet

Samedi 8 août Dimanche 9 août Pendant l'été

Jeudi 3 septembre Samedi 12 septembre Dimanche 20 septembre Dimanche 27 septembre

Samedi 3 octobre Mardi 20 octobre

Vendredi 13 novembre Samedi 21 novembre Au mois de novembre

Samedi 5 décembre Samedi 12 décembre Vœux du maire

Galette des Rois au club des Aînés

Causerie de Fernand Laurent sur "Les causes de la guerre

de 14-18" avec la S.I.L.

Dictée communale des Aînés ruraux

Banquet des chasseurs de la Société de Chasse

Carnaval du restaurant scolaire

Opération boudin de la Société de Chasse

Concours de tarot du club de tarot

Sortie spectacle au Spot à Mâcon des Aînés.

Théâtre de la S.I.L. Théâtre de la S.I.L. Théâtre de la S.I.L. Théâtre de la S.I.L.

Loto du restaurant scolaire

Randonnée pédestre de la S.I.L. Choucroute du foot de la S.I.L. Concours de manille des Aînés Repas de fin de saison du club de tarot

Fête de l'Ascension et concours de pétanque de la S.I.L Repas de printemps à l'Auberge du Lac à Trivy des Aînés

Vente de fleurs par l'A.D.M.R.

Voyage des Aînés sur les Rives du Léman Voyage des Aînés sur les Rives du Léman

Vide-greniers du restaurant scolaire et première montée historique de Vroules (Vieilles guimbardes du Clunisois)

Tournoi de foot de la S.I.L.

Concours de pétanque de la Société de Chasse Assemblée générale de la Société de Chasse

Fête patronale Fête patronale

Balade nocturne de l'office de tourisme de Matour

Voyage des Aînés à Saint-Etienne et les environs Voyage de la S.I.L. aux Hospices de Beaune

Loto du club des Aînés Repas du C.C.A.S.

Assemblée générale et repas des bénévoles de la S.I.L.

Concours de manille des Aînés

Concours de tarot du club de tarot Tête de veau de la Société de Chasse

Choucroute du restaurant scolaire à Beaubery

Téléthon

Assemblée générale et repas de Noël du club des Aînés

# Les conscrits 2014

